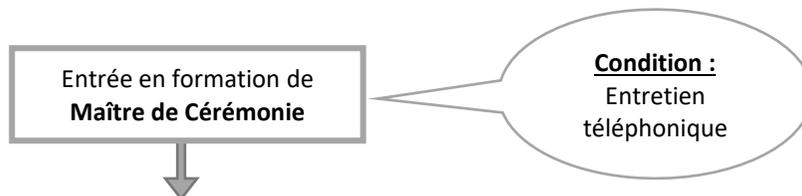


PARCOURS DE LA FORMATION DE MAÎTRE DE CÉRÉMONIE



FORMATION THEORIQUE		TOTAL	70 Heures
MATIERES	DUREE		
Hygiène sécurité et ergonomie	7 heures		
Législation et réglementation funéraire	14 heures		
Psychologie et sociologie du deuil	14 heures		
Pratiques et rites funéraires	14 heures		
Conception/ animation cérémonie	14 heures		
Encadrement d'une équipe	7 heures		
STAGE PRATIQUE EN ENTREPRISE (faire au minimum 5 de ces activités)		TOTAL	140 Heures
Participer à l'organisation logistique d'une cérémonie de mise en bière			
Participer à une cérémonie funéraire			
Participer à la remise d'urne funéraire à la famille ou à une dispersion des cendres			
Visiter les parties techniques d'une chambre funéraire ou d'un crématorium			
Assister à une inhumation ou à une crémation			
Accueillir les proches d'un défunt dans le cadre de l'organisation d'obsèques			
Participer à un transport de corps avant ou après mise en bière			
Assister aux travaux de cimetière des fossoyeurs et/ou marbriers (creusement de la fosse, ouverture d'un caveau et pose d'un monument...)			

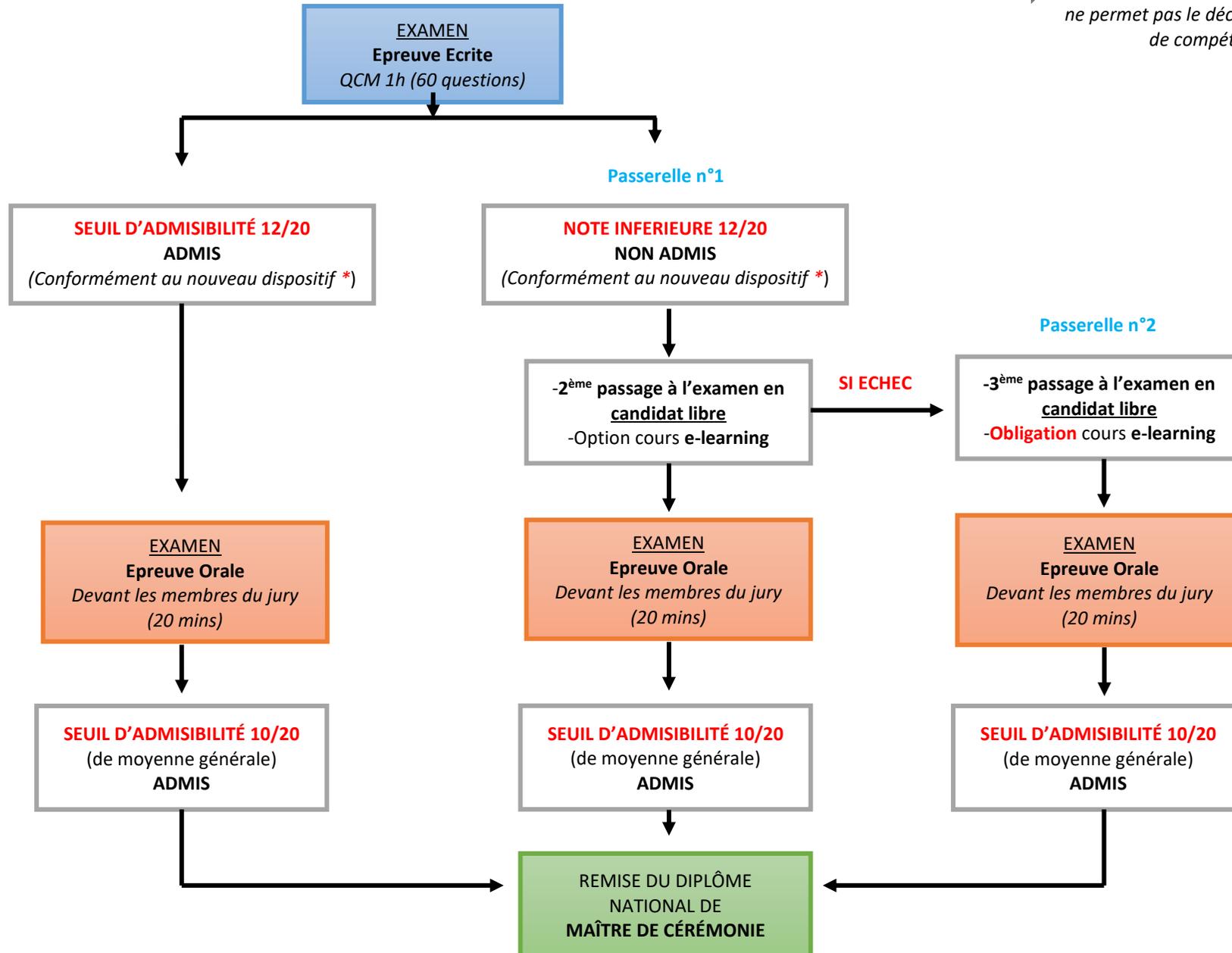
}

3 mois consécutifs

PASSERELLES



Le Décret 2020-648 du 27 Mai 2020 ne permet pas le découpage par bloc de compétences



*Nouveau dispositif conformément au Décret 2020-648 du 27 Mai 2020.